Vol. XL Saint-Boniface, Manitoba, 8 Mars 1911. No. 18

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par an
Etats-Unis 1.50
Europe 2.00

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Cercle LaVérendrye

A leur dernière réunion, vendredi dernier, les membres du cercle LaVérendrye ont eu le plaisir d'entendre leur camarade M. G. J. Charette parler des Métis et de l'Union métisse. Ce fut un retour agréable vers l'époque déjà lointaine et si poétique de la vie libre dans la grande prairie, puis un coup d'oeil jeté sur l'avenir. Grâce à leur récente organisation, les anciens maitres des pays d'en haut peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Depuis la séance publique du 6 février dernier, les membres du cercle LaVérendrye sont heureux de voir des figures nouvelles à chacune de leurs réunions. Les jeunes gens sérieux et bien disposés sont toujours les bienvenus.

Le Concert Couture

M. Camille Couture donnera son concert d'élèves annuel mardi prochain, le 14 mars, au Manitoba Hall, à 8.30. p. m.

Nous publions le programme de ce concert; on peut constater que c'est une belle et grande musique classique. La science et la virtuosité du maître, et le talent connu de plusieurs de ses élèves les plus avancés, nous disent à l'avance le succès de cette soirée.

M. Couture sera assisté de Madame Landry, Mlle Freda Simonson et Mlle Eva Couture, pianistes.

PROGRAMME

1. Ensemble,—Largo .... *Handel.*
   Ave Verum........ *Mozart.*
   L'aube de L'amour. *Bendix.*
   (Arr par C. Couture)
2. Violon Solo,—Polonaise brillante........ *Wieniawsky*
   Melle Olga Simonson.
3. Piano Solo—(a) 1er Mazurka...... *B. Godard;*
   (B) Impromtu op. 28........ *H. Remhold*
   Melle Eva Couture.
4. Violon Solo,—7ièm Concerto.... *De Beriot*
   Melle Ruth Pryce.
5. Ensemble,—Am Meer .... *Schuber*
   Oses Todd........ *Grieg*
   Sextet from Lucia de Lauvernor........ *Donizelli*
   (Arr par C. Couture.)
6. Violon Solo,—1rst Mov Concerto........ *Mendelssohn*
   Melle Marjorie Barrack.
7. Piano Solo, —(a) Etude 7 op 25.... *Chopin*
   (b) Etude 5........ *Paganini*
   Melle Freda Simonson.
8. Violon Solo,—Canzonetta... *Tschaikowsky*
   Zéphir .... *Jeno Huby*
   Melle Olga Simonson.

ENSEMBLE

Melles Olga Simonson, Marjorie Barrack, Vera Lamb, E. Cross, L. Crawford, Lena Gofine, E. Couture, S. Holderson, L. Mitchell, Ruth Pryce.
Messieurs, Jac. Prendergast, S. Scheldon, T. Goldbloom, A. Landry, B. Olson, A. Fletcher.

On peut se procurer des cartes d'admission dans tous les magasins de musique.

M. Sifton

M. Sifton s'est violemment séparé du parti libéral sur la question du tarif.

La chronique parlementaire de la *Patrie* du 28 février contient là-dessus des appréciations intéressantes Nous en détachons les suivantes:

Si l'honorable M. Sifton a agi par calcul en faisant jusqu'au dernier moment un mystère de son opinion sur la réciprocité, il a parfaitement atteint son but car le discours qu'il a prononcé aujourd'hui, a produit l'effet d'un sensationnel coup de théâtre.

A la vérité, à voir l'attitude fermée de l'ancien ministre, on soupçonnait depuis quelque temps que, pour la seconde fois dans sa carrière, il se rangerait avec les adversaires de son parti Mais il restait dans l'esprit du public un doute suffisant pour que tout le pays fût en quelque sorte en suspens, dans l'attente d'une claire manifestation d'opinion. Aussi y avait-il cet après-midi à la Chambre des Communes une exceptionnelle affluence. Les galeries était littéralement bondées, et tous les députés, des deux côtés de la Chambre, étaient à leurs sièges.

• • •

Maintenant, le Sphinx a parlé, et en des termes qui ne laissent subsister aucune incertitude.

Dès qu'il eut desserré les lèvres, on a pu se rendre compte que M. Sifton était opposé au traité américain, et à mesure qu'il développait son discours, on comprenait que son opposition n'était pas une opposition timide et indécise, tempérée de ménagements et de précautions oratoires, mais une opposition déterminée et énergique.

• • •

M. Sifton est reconnu comme un des hommes les mieux renseignés sur les conditions économiques de notre pays. Son passage au ministère de l'Intérieur lui a permis de compléter dans ce domaine un fonds de connaissances déjà très vaste, et son opinion est d'un grand poids en une affaire de cette nature.

M. Sifton voit dans cet arrangement de réciprocité la ruine de nombreuse industries canadiennes. Nos éleveurs, dit-il, deviendront dépendants du "trust" américain, et tributaires de Chicago. Il partage entièrement les vues pessimistes exprimées par tant d'associations commerciales du pays. Il y voit aussi l'abandon de notre indépendance en matière de tarif.

Mais le danger qu'il parait appréhender plus que tous les autres, c est que notre commerce, qui a conquis au prix de longs efforts, un rang enviable sur le marché anglais, va abandonner la position acquise pour s'orienter vers les Etats-Unis. Or la convention de réciprocité ne comporte aucune garantie de permanence. Avec l'instabilité reconnue du marché américain il s'écoulera au plus quelques années avant que nos voisins opèrent encore de nouvelles modifications dans leur tarif. Pour un prétexte quelconque, ils n'hésiteraient pas à nous fermer la porte qu'ils entrouvent aujourd'hui, et pour avoir voulu courir après deux marchés, le Canada n'en aurait plus aucun.

• • •

M. Sifton, est-il besoin de le dire, a produit une profonde impression sur la Chambre. L'opposition, naturellement, jubilait, et seule à applaudir, elle applaudissait avec un enthousiasme exubérant à chaque coup porté au projet de réciprocité.

Par contre, les ministériels étaient comme frappés de stupéfaction, et semblaient courber les épaules sous la violence de l'attaque.

La Patrie.

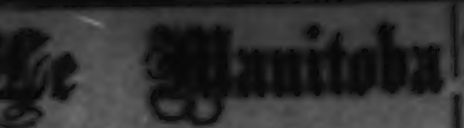
Un grand concert

Le second concert de Mademoiselle Catherine Parlow à Winnipeg, vendredi soir, a fait salle comble.

Le public est toujours enthousiaste du violon. Or, Catherine Parlow en joue comme seuls peuvent en jouer trois ou quatre violonistes au monde.

M. Camille Couture, qui est, en la matière, la meilleure autorité que nous ayons dans l'Ouest canadien, est d'avis que pour avoir d'aussi bonne musique il faut entendre Isaye ou Kreisler.

Catherine Parlow n'a que dix-neuf ans. C'est une charmante jeune anglaise qui accueille les applaudissements et les fleurs avec une amabilité dénuée du moindre soupçon de vanité. Elle est né artiste, et ce don lui suffit.



MERCREDI, 8 MARS 1911

Un surplus de $600,000!

Le trésorier-provincial a donné, mardi, son budget à la Chambre: il a un surplus de $612, 380,22

En deux ans les recettes ont excédé les dépenses par $1,200, 000.

Le revenu total de la province pour l'année 1910 a été de $3,847,221.

En dépit de tous les prophètes de malheur qui prédisaient lors des dernières élections que la province marchait à la ruine avec un gouvernement d'incapables comme M. Roblin et ses amis, on est bien forcé d'admettre que ça va tout de même assez bien!

Ça va si bien que les actions de Manitoba sont actuellement cotés à 103 sur les marchés de Londres. Or les financiers n'ont guère l'habitude de faire des politesses gratuites.

Quand un pays va trouver les financiers pour avoir de l'argent les financiers font une enquête sur l'emprunteur. Dans le cabinet de ces banquiers, tout doit être montré, tourné, retourné à fond. Et quand ces banquiers vont trois points au-dessus de cent c'est que le futur débiteur a été jugé digne!

M. Armstrong a fait remarquer avec quelle activité le gouvernement développe les voies de communications dans la province: grandes routes publiques ponts, téléphone. Le téléphone surtout a été l'objet d'un examen détaillé de la part du ministre. Le système s'étend maintenant partout. Quand le gouvernement prit le contrôle du téléphone, en janvier 1908, il y avait 3,350 milles de fil pour le téléphone à longue distance. Il y en a maintenant 10,822 milles. Dans la ville, le progrès est aussi phénoménal. En 1908 il y avait 9,000 téléphones à Winnipeg; il y en a maintenant 16,000

• • •

Parallèlement à cette sage administration publique, nous croyons intéressant de mettre sous les yeux du lecteur quelques chiffres sur la récolte de l'année 1910. On constatera que le Manitoba traverse des années d'abondance tout en se préparant à un colossal développement dans un avenir immédiat.

Notre récolte de blé, en 1910, a été de 39,916,391 minots; avoine, 42,647,766; orge, 12,960,038; lin, 410,928 minots. Valeur totale: $62,900,000. Notons encore 134,000 minots d'autres graminées; environ 5,000,000 minots de patates; 2,262,408 minots de légumes, le tout se montant à une valeur de $7,600,000; ce qui, ajouté aux $62,900.000 produit par les grains donne $70,500,000.

L'industrie laitière et l'élevage des volailles ont rapporté $1,761,863.

Grand total: $72,261,863.

Cette somme de $72,261,863 s'est répartie sur toute la surface de la province, et elle a semé partout l'aisance et la confiance en l'avenir.

Mais à part ces ressources, qui viennent de l'agriculture, il y en a d'autres qui viennent de nos manufactures

Les villes de Winnipeg et de Saint-Boniface deviennent des centres manufacturiers très importants. Des statistiques scrupuleusement compilées montrent que nous avons fabriqué au Manitoba, en 1910, pour une valeur de $61,000,000.

• • •

Ces chiffres et ces faits prouvent deux choses: que la province est définitivement entrée dans l'ère des grands progrès, et que le gouvernement Roblin, qui gouverne avec une indiscutable compétence financière, est un facteur efficace dans ces progrès.

Il n'a pas fait les récoltes dont nous avons donné le détail plus haut, mais par sa politique—politique de chemins de fer, des élévateurs, des téléphones— il en favorise l'écoulement rémunérateur.

• • •

Puisque nous parlons argent, il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que le gouvernement Roblin accorde tous les ans des sommes considérables à nos hôpitaux, nos orphelinats, nos refuges. Cette année encore, le montant de ces subventions sera augmenté.

Discours de M. Jos. Bernier M. P. P.

AU BANQUET DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE LA PROVINCE, EN RÉPONSE À LA SANTÉ DE "LA LÉGISLATURE"

Au "Manitoba Hall" le 1er mars.

(Traduit de l'anglais)

M. le Président,

Messieurs,

Nul plaisir ne saurait égaler celui que j'ai de me trouver ce soir au milieu de vous et d'y être appelé à dire quelques mots de réponse à la santé que l'on vient de proposer.

Ce banquet est le plus grand et le plus important de tous ceux auxquels j'aie eu l'honneur d'assister.

L'éducation est sans nul doute, de tous les sujets, celui qui doit davantage occuper l'attention et demander l'étude sérieuse des individus. Nul peuple ne saurait être prospère, nul pays ne saurait parvenir à briller au premier rang dans le monde, si ceux qui les gouvernent n'y savent donner à toutes les classes de la société l'éducation et l'instruction en rapport avec leurs besoins respectifs. Consultons les pages de l'histoire, jetons un coup d'œil scrutateur sur le monde; nulle part nous ne verrons une nation vraiment grande et prospère à moins qu'elle n'ait posé comme base à son édifice social une saine éducation et les principes de la vraie morale.

J'ai dit que je n'avais pas encore vu une assemblée plus importante que celle-ci. Pourquoi?

Songez, messieurs que l'Association des Commissaires d'Ecoles de Manitoba se compose des représentants de toutes les classes de la société: on y voit des fermiers, des hommes du commerce et de la finance, des membres des professions libérales, des artisans, tous propriétaires dans cette province, hommes de races diverses, de croyances différentes, mais tous Canadiens, tous sujets britanniques, tous représentants élus du peuple. On peut dire avec vérité, Messieurs, que vous représentez l'opinion publique de ce pays; vous êtes avec le peuple, vous êtes ses confidents de chaque jour. Grande est votre mission. Vos concitoyens vous ont choisi pour veiller à l'éducation dans vos arrondissements. Vous devez être les semeurs de saines et justes opinions.

C'est un grand honneur que d'avoir à répondre à la santé de la Législature dans une telle assemblée.

On a dit souvent que le Canada est le plus beau joyau de la Couronne britannique Je crois que nous pouvons dire avec vérité que la province de Manitoba est la plus progressive et la plus riche de la puissance du Canada. Ce pays possède d'immenses ressources et les terrains à blé les plus fertiles du monde. C'est la province centrale qui relie comme un chaînon l'Est et l'Ouest canadien. Notre législature doit donc être considérée comme un corps important dans le Dominion.

Je n'essaierai pas de traiter devant vous de toutes les grandes questions qui ont occupé l'esprit de nos législateurs manitobains, mais vous me permettrez peut-être de vous parler d'une loi mise en force ces dernières années, et qui selon moi est une des meilleures, des plus importantes et des plus patriotiques, je veux parler de la loi du drapeau.



LE PONT PROVENCHER
(Autrefois pont Broadway)

C'est peut-être ennuyeux pour quelques-uns de hisser ce drapeau, surtout pendant les jours froids de nos hivers manitobains, mais cet ennui disparaît sous l'empire réchauffant des sentiments patriotiques.

Un fidèle sujet britannique qui voyage dans ce pays éprouve de la joie en voyant flotter le Union Jack sur toutes les maisons d'écoles. N'est-il pas réconfortant. surtout à cette phase de notre vie nationale, de penser qu'à toutes les heures du jour, les enfants de ce pays ont devant les yeux et devant l'esprit le drapeau du plus grand empire du monde moderne?

Depuis quelques années, le Canada a grandi dans l'opinion humaine; nos idées ont marché; notre horizon est devenu plus vaste; dans les colonies comme en Angleterre des hommes d'Etat géants se sont élevés dans l'arène politique, ils ont lancé dans les peuples qui composent l'empire britannique des idées hardies dont nous ne comprenons peut-être pas encore toute la grandeur. Ils ont conçu des plans si vastes, que l'on prendra encore quelques années pour en saisir toute la portée; mais le temps n'est pas éloigné où l'on verra la fondation du plus grand empire de tous les siècles: comme le vieil empire romain, l'empire britannique gouvernera le monde.

Messieurs les Commissaires d'Ecoles de Manitoba, vous pouvez être de puissants facteurs dans l'exécution de ce dessein.

L'enfant, le jeune homme, l'homme à l'âge mur doivent apprendre à aimer le drapeau et les institutions de la mère-patrie Nous avons reçu des faveurs de l'Angleterre. Nous sommes sous la protection du drapeau britannique. La force de la Grande Bretagne est notre force, et tout ce qui tendrait à affaiblir la Grande Bretagne contribuerait à nous rendre faibles. Nous sommes liés à l'Angleterre par les liens les plus forts. Les colonies anglaises doivent à elles-mêmes et à la mère-patrie de remplir toutes les obligations adhérentes au titre de citoyen britannique. Personne j'en suis convaincu, ne songe à l'annexion, personne ne rêve l'indépendance. Un empire britannique seul, est ce que nous pouvons sensément désirer. La vue du drapeau qui flotte est par elle-même une grande leçon.

Votre mission de commissaires d'écoles est très importante. Vos législateurs provinciaux ont à remplir les mêmes devoirs que vous. Ils doivent les remplir sans peur et sans hésitation.

Mais, Messieurs, considérons un autre sujet de non-moindre importance. Si nous croyons tous à la grandeur de l'empire britannique; si tous, nous croyons à la possibilité de créer des relations plus étroites avec la mère-patrie et les autres colonies anglaises, nous ne pouvons cependant nous réclamer du titre de coopérateurs de l'idée britannique si, en même temps nous nous montrons étroits manitobains.

Laissez moi vous parler franchement, Messieurs. Je défie aucun homme d'être plus que moi loyal et dévoué à l'empire britannique. Je crois devoir le proclamer partout où j'en ai l'occasion, mais je dois vous dire aussi, messieurs, qu'ici même, la loi du "fair play" britannique n'est pas observée. Vous voyez où je veux en venir. Je ne veux pas vous retracer l'histoire des vingt dernières années. Cette histoire est connue malheureusement sous un faux jour par la grande majorité. Le fait est qu'un grand nombre de citoyens représentant une proportion notable de la population de cette province, sont aujourd'hui obligés, par les lois de l'Etat, d'envoyer leurs enfants à des écoles où l'on suit un programme que leurs consciences et leurs croyances religieuses réprouvent. Ils sont forcés de se soummettre à un régime qui bannit le culte de Dieu durant les heures de classe, et on leur défend d'employer des livres qui relatent les nobles gestes de leurs ancêtres dans la création et le développement de cette province et de tout le Canada. Les enfants d'autres croyances grandissent dans une parfaite ignorance de ce qui a été accompli par des personnes autres que celles de leur religion ou de leur nationalité.

Quand ces enfants auront grandi, ils seront inaptes à juger des faits historiques du passé des droits et des effets qui en résultent, et, bien contre leur gré, sans le vouloir, ils seront exposés à commettre des injustices envers les autres. Les catholiques de Winnipeg et Brandon paient double taxe pour l'éducation de leurs enfants. Pourquoi? Parce qu'ils veulent leur droit de mettre la croix de notre Sauveur sur les murs de l'école, parce qu'ils veulent ouvrir la classe par une prière à Dieu auquel nous croyons tous, parce qu'ils ne veulent pas reléguer à un rang secondaire et insignifiant l'éducation morale et religieuse de leurs enfants. Nul "bon sujet britanniques ne dira que ceci est du "fair play" britannique. Le "fair play" britannique repousse l'idée de partialité et d'intolérance. La Grande Bretagne est la terre de la liberté. Pourquoi le Manitoba ne le serait-il pas aussi?

Le peuple anglais est un peuple qui a le culte de Dieu. Pour quoi épouser des principes qui seraient en contradiction avec cette croyance? Je suis parfaitement d'accord avec ceux qui prêchent des doctrines tendant à rendre plus forts le physique et l'intelligence de nos enfants et de notre jeunesse, mais qui osera me dire que le cœur et l'âme de ces enfants et de ces jeunes gens doivent être dédaignés comme quantités négligeables? Y a-t-il un seul homme qui favoriserait la mise en force d'un programme d'études tendant à préparer une génération de matérialistes? Assurément non.

Messieurs, je ne veux pas détruire un système scolaire voulu par la majorité de cette province, mais je ne demande rien de trop lorsque je réclame au nom de la minorité la liberté complète de l'enseignement. Je ne demande rien de trop en réclamant que l'on agisse conformément à la Constitution du pays et au commandement du Conseil Privé d'Angleterre.

Vous pourriez, si vous le vouliez, règler cette épineuse question. Vous êtes les plus véritables représentants de l'opinion dans cette province de Manitoba. Aucune loi ne saurait être votée à moins qu'elle ne soit appuyée de l'approbation du public. Vous avez la force et le pouvoir de rallier les esprits dans un mouvement qui ferait disparaître pour toujours cette cause de discorde.

Messieurs, laissez moi de nouveau faire appel à votre zèle pour le triomphe des idées britanniques, laissez moi vous demander, en votre qualité de citoyens à l'esprit droit et à larges vues, de vous unir autour du drapeau anglais, et, en vous appuyant sur la Constitution britannique, de requérir avec instance de la législature de cette province, la passation d'une loi qui reconnaitrait les droits de la minorité sans nuire à ceux de la majorité.

Quand vous en aurez agi ainsi, vous aurez rendu le plus grand des services à la Couronne, à cette province, au Canada et à l'Empire britannique.

Vous aurez établi le règne de la paix et de la justice, vous aurez créé un enthousiasme plus fort pour le drapeau et la domination britanniques au cœur de tous les citoyens, et vous aurez contribué à placer la législature manitobaine au premier rang dans la puissance du Canada.

L'enseignement des langues au college de Saint-Boniface

Plusieurs journaux de l'Ouest et de la province de Québec ont publié récemment une communication, signée *Testis*, venant de Saint-Boniface. *Les Cloches* ont aussi publié cette grave communication qui, comme on nous l'a fait remarquer depuis, contient une inexactitude au sujet de l'enseignement des langues française et anglaise au Collège de Saint-Boniface. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement *bilingue* au cours classique. Les élèves de langue française suivent un cours classique français, et les autres: irlandais, allemands, polonais, ruthènes, etc, un cours classique anglais. Ces deux cours sont tout à fait séparés. Seulement au cours classique français on enseigne l'anglais comme matière secondaire et au cours classique anglais, le français est enseigné comme matière secondaire, comme cela a lieu au Collège Loyola, de Montréal, par exemple, et comme cela se pratique aussi dans les Collèges d'Angleterre.

Nous remercions cordialement tous les journaux qui ont bien voulu publier la communication en question et nous les prions de bien vouloir porter cette rectification à la connaissance de leurs lecteurs.

Les Cloches de Saint Boniface.

Chez Nous et Autour de Nous

—A louer, un bureau. S'adresser au *Manitoba*.

—M Pierre Couture a acheté l'etal de boucher de MM. Rochon & Cie Avenue Provencher.

—Madame C Marcoux de cette Ville est de retour d'une promenade à Seattle et Edmonton.

—A louer 3 chambres, au No. 70, Avenue Provencher. S'adresser à M. A. Desjardins, 70 Avenue Provencher Saint Boniface.

—On demande une servante. S'adresser à Madame Camille Couture, 230 Rue Smith, Winnipeg. Téléphone Main 8810.

—M. et Madame J C. Smith de Winnipeg, sont arrivés la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—M. Jean Vulliez est arrivé lundi matin d'un voyage de quelque mois en France; il est enchanté de son voyage.

—La Cusson Lumber Co. doit commencé sous peu la construction d'un troisième étage à leur manufacture, Avenue Provencher St-Boniface.

—Sortie du Club de raquettes jeudi soir le 9 mars à 7.30 p. m., invitation du club de Winnipeg "Snow Birds". En route, la neige s'en va!

—On demande une servante, bons gages pas de lavage, connaissant la cuisine S'adresser à Madame J. H Tremblay 739 Wolseley street Winnipeg, ou Telephone Sherbrooke 2328.

MM. Bernier, Blackwood, Bernier, Beaupré, ont ajouté un nouveau téléphone à leur bureau. On peut appeler M. Black-Wood, M. Beaupré et M. Alex. Bernier au No. Main 4767.

—Une seule représentation cette semaine au Théatre Walker, samedi M. Alick Lauder le comédien écossais, la semaine prochaine "The old Homestead" jeudi vendredi et samedi.

—Perdu le 17, entre quatre à cinq heures, dans le bureau de Poste ou aux environs, soit sur l'avenue Provencher ou Aulneau, un manchon de mouton de Perse. Prière de le remporter à nos bureaux pour récompense.

—M. Alfred Joyal fils de M. J B Joyal est de retour de Regina. Il a subi des examens et en rapporte le diplôme de chimiste pharmacien pour les Territoires du Nord Ouest. M Joyal part la semaine prochaine paur Buchanan, Saskatchewan où il doit prendre la direction de la pharmacie Williams.

—Le public se plaint généralement que les comptes de lumière électrique sont très élevés. Si la compagnie de la Winnipeg Street Railway a des mesureurs défectueux ou des employés qui ne savent pas calculer elle devrait y voir. Dans bien des cas les comptes sont hors de proportion. A Winnipeg les plaintes sont générales.

—La séance traditionnelle donnée chaque année par les Elèves du Couvent de Ste-Anne à l'occasion de la fête de leur digne Curé Rév. L. R. Giroux, aura lieu le 15 mars à 7½ P. M. "Valérie" Première Fleur du Martyre dans les Gaules tel est le drame principal qui sera joué. MM. les Membres du Clergé sont respectueusement invités à cette fête de famille.

—Les élèves du Collège sont à préparer, pour les fêtes de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, le 20 mars prochain, la représentation d'*Athalie*, la célèbre tragédie de Racine. Les membres de la Chorale de Saint-Boniface ont bien voulu prêter leur concours et se joindre aux élèves pour l'exécution des choeurs qui font partie de la tragédie. Les billets d'entrée à cette séance sont en vente au collège et au magasin de M. J. B. Leclerc. Le prix en est de 50 sous.

Menus Propos

Les maladies les plus intéressantes, aujourd'hui, ne sont plus celles du corps: ce sont celles de l'esprit. Est-ce à dire que nous ayons vraiment l'esprit plus malade que jadis? La question serait à débattre. Le fait certain, le voici: on connaît, on étudie mieux les troubles mentaux que jadis, depuis les grandes névroses, comme l'épilepsie et l'hystérie, jusqu'à nos petits détraquements usuels de nerveux surchauffés. Allez au Collège de France, dans le cours du docteur Pierre Janet, le principal inspirateur du docteur Grasset, à la Sorbonne, dans celui du docteur George Dumas, à qui il est pareillement rendu hommage dans le présent volume; allez aux laboratoires de Sainte-Anne, de la Salpêtrière, vous n'entendrez parler que de pauvres toqués à qui nous ressemblons tous comme des frères pas méchants et malheureux, avec leurs phobies, leurs angoisses, leurs doutes, leurs scrupules, et toutes les maladies de leurs petites âmes, neurasthénie, asthénie et psychasthénie. Tant et si bien que le docteur Grasset en est arrivé, lui, personnellement, à proposer de reconnaître, à côté des déments proprement dits, des fous à part entière, ce qu'il appelle des demi-fous, c'est-à-dire à peu près tout le monde, vous et moi.

Non, n'exagérons pas. Le demi-fou est principalement un homme de talent, de génie parfois, un visionnaire, un inspiré. Le célèbre Lombroso réduisait tout bonnement le génie à la folie. Le paradoxe était trop brutal et trop entier. Nous en trouvons ici comme une atténuation un adoucissement, et une mise au point de toutes les théories, si contradictoires, sur la supériorité intellectuelle. Il y a, dans la vie de l'esprit, des opérations difficiles: raisonner, juger, voir et comprendre le réel tel qu'il est. Leur harmonie constitue l'équilibre de l'homme normal, pondéré, ayant le sens commun: ce sont les fonctions mentales, selon le vocabulaire du docteur Grasset. Il y a, en outre, des sensations, des instincts, des habitudes et des mouvements automatiques, des images aussi et des souvenirs. C'est de quoi se compose le fond de notre vie à tous, avec ses désirs, ses joies, et ses tristesses, ses élans et ses abattements, ses rêves aussi, ses regrets, ses chimères, ses fantomes. Ce sont là des "fonctions psychiques". Or, les unes peuvent être brouillées sans que les autres le soient. Si les psychiques, qui sont fondamentales, se trouvent altérées, elles entraînent naturellement les mentales, qui s'appuient sur elles comme les étages d'une maison sur le rez-de-chaussée: vous avez alors tous les cas graves et caractérisés des grandes névroses.

Si les mentales, au contraire, sont atteintes, elles peuvent l'être toutes seules comme la toiture d'une maison et elles peuvent l'être à des degrés bien divers. Que tout y soit détraqué, vous êtes fou, fou caractérisé, fou à lier. Qu'il y ait seulement du dêréglage, des grincements, un défaut d'équilibre, vous êtes fou aux trois quarts, à moitié. Cela ne vous empêchera nullement d'avoir de l'imagination, de la fantaisie, du sentiment: Votre "psychisme" reste admirable Seulement, dans vos rouages mentaux, il y a un grain. Vous manquez de jugeote, de bon sens de pondération. Consolez-vous, d'ailleurs: les demi-fous sont une vaste et belle famille. Auguste Comte en était un et ne voici-t-il pas le plus sublime de tous: Tolstoï?

Echange.

Municipalite de Montcalm

AVIS

AVIS est par les presentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le rôle d'évaluation pour l'année 1911 a été deposé à mon bureau et sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au 18 mars 1911.

Que le Conseil siègera en cour de Révision mercredi 29ième jour de mars 1911, à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs A. M.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit rôle devront les transmettre par ecrit au secrétaire-trésorier soussigné, à son bureau à St-Jean-Baptiste le ou avant le 18ième jour de mars 1911.

Donné à St-Jen-Baptiste en mon bureau le 10ième jour de février 1911.

Joseph Baril
Secrétaire-trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 15

— Vous parlerez un an et un jour sur les qualités de Mlle Mirielle que vous ne m'apprendriez rien de nouveau, ma chère demoiselle, dit le brave officier en la trompant inconsolablement de Mlle Francine... c'est précisément parce que cette belle enfant est un vrai trésor, que je suis si peiné de la séparation...

La glace était bien fondue, l'aimable Mirielle ne voyait autour d'elle que des coeurs aimants et dévoués. Il ne lui manquait à ce moment que les protestations d'amitié de Mlle Sophie; elles lui furent servies.

Comment rester sous le coup des allées et venues qu'elle avait observées à la porte tout le jour? Sa curiosité, à l'instar de Mme Malbourg, était aussi haut qu'elle pouvait monter... N'y tenant plus, Mlle Sophie Fouchard fit irruption dans le bureau.

Quand elle apprit que Mirielle allait partir, grande fut sa joie! Elle en était si jalouse! Mais lorsqu'elle apprit aussi qu'elle avait 200,000 francs, ce fut de l'admiration qu'elle éprouva! Cette simple déclaration lui fit voir immédiatement la jeune fille sous un autre aspect: d'emblée, elle la trouva parfaite et eut l'aplomb de le lui dire...

Mirielle, indignée, ouvrit la bouche pour protester... Mais les mauvais jours lui paraissaient loin, elle était heureuse! Elle laissa donc faire son éloge et se contenta de rire de bon coeur.

Lorsque le moment du départ fut venu la jeune fille trouva d'affectueuses paroles pour remercier Mlle Loréal. Elle finit par lui persuader qu'elle n'avait qu'à se louer de ses procédés, qu'elle avait toujours été bonne pour elle, et qu'elle lui garderait toujours un souvenir reconnaissant. Mlle de Bel-fleury disait vrai, elle était généreuse, elle avait oublié!...

Bref, on se sépara en se promettant de se revoir!...

Six mois après, un mariage se célébrait à Avignon. La mariée, plus belle encore sous sa blanche parure, recevait les serments d'un jeune homme que nous n'avons pas besoin de nommer, c'était l'heureux Richard! L'autel, somptueusement décoré, brillait de mille feux, l'assistance était nombreuse et, à la voix grave et solennel du prêtre, il venait de s'engager, devant Dieu, à aimer... et à aimer toujours!... Douce et bien sincère promesse que les anges avaient emportée aux cieux!...

Qu'elle est jolie! disaient les uns. Comme il a l'air rayonnant! disaient les autres. Un ou bien assortie! répétait-on de toutes parts... Les voeux de bonheur les plus sincères accompagnaient les jeunes époux.

Mme du Garnac, rassurée désormais sur l'avenir de son fils, se livrait sans arrière-pensée, à la joie de le voir unir sa destinée à celle d'une femme accomplie, et elle rendait à Dieu de ferventes actions de grâces.

Mlle Loréal avait eu le temps de se remettre et de comprendre... Elle pardonnait enfin à Richard de n'être pas magistrat, et une superbe pièce d'argenterie, offerte par les jeunes fiancés, pour compléter son service, l'avait ravie de plaisir. Aussi la trouvons-nous joyeuse et pimpante dans sa toilette neuve, car c'était bien une toilette neuve, et à la mode encore, qu'elle inaugurait pour assister au mariage de sa chère Mirielle.

"En dépit des méchants propos de Sophie, pensait-elle, je l'ai toujours aimée, cette petite!"

Elle disait vrai, la bonne demoiselle, et les petites jalousies d'autrefois étant oubliées, il n'y avait plus de nuages au ciel. Elle prenait donc son rôle très au sérieux, et croyait, de bonne foi, remplacer la mère de la jeune fille.

Le capitaine du Garnac, lui, avait pris son air de grande revue, et la satisfaction la plus vive se lisait sur sa physionomie si franche et si loyale. Les renseignements minutieux qu'il avait pris sur son jeune cousin étaient de bon augure pour le bonheur de Mirielle; de plus, Richard avait obtenu la direction d'un bureau important dont lui, capitaine du Garnac, serait le principal employé. De cette façon, il ne se séparerait pas de ses chers enfants et pourrait encore leur être utile. Il apportait donc sa part à ce concert d'allégresse et la traduisait, comme toujours, par des réflexions originales et piquantes:

— Mille bombes! disait-il à son voisin, Qui pourrait croire que ces petits fils de fer, qui rendent déjà tant de services, servaient encore à faire marier les demoiselles. Et vive le télégraphe! puisque tout le monde est content.

Puis on vit le brave officier incliner sa tête blanchie... Cette fière et noble stature, qui ne s'était jamais courbée devant l'ennemi, prit une attitude profondément recueillie, et une prière, conservée sans doute au fond du coeur, monta jusqu'à ses lèvres habituées au commandement...

FIN

M. DE MONTGORAND.

Chronique de la Province

LETELLIER

Le 20 février 1911, avait lieu à Mariapolis, Man, un de ces mariages fashionables qui se voient rarement dans nos campagnes. C'était M. Josaphat Cadieux, de Saint Pie de Letellier, fils aîné de M. Eusèbe Cadieux aussi recommandable par son esprit de foi que par son aisance, qui unissait sa destinée à mademoiselle Rose de Lima Bessette de Mariapolis, Man, appartenant à une des familles les plus distinguées de cette paroisse. Le mariage a été béni par M. l'abbé J. E. Derome, de Letellier, assisté de M. A. Rousseau, curé, comme diacre, et le Rév. P. Charles de Saint-Alphonse, comme sous-diacre. Il y eut grand'messe à 10 heures. Une foule considérable remplissait la jolie église en construction. Le chant et la musique furent superbes. La nouvelle épouse était une Enfant de Marie et ses compagnes en Marie n'ont épargné aucune fatigue dans leur dévouement, pour rehausser l'éclat de cette belle et touchante cérémonie, lorsqu'une des leurs fait ses adieux à l'association de Marie.

Après la messe, un superbe "lunch" fut servi chez le père de la mariée, à la fin duquel M. le curé fit l'éloge de la famille Bessette. A six heures, grand dîner, auquel assistaient plusieurs parents et amis des paroisses environnantes, et presque tous les paroissiens de Mariapolis.

Plusieurs discours furent prononcés: M. l'abbé Derome, qui parla d'abord, réitéra ses bons souhaits de bonheur et de prospérité aux nouveaux mariés, et de l'honneur qu'il avait eu de bénir le mariage de M. Cadieux et fit en quelques mots l'éloge de la famille de ce dernier.

Le soir suivant, c'était au tour de chez M. Cadieux de recevoir les parents et amis de leur famille, pour couronner cette fête inoubliable. Sa maison fut bientôt envahie par une foule de parents et d'amis, venant de tous cotés: Winnipeg, St-Jean-Baptiste, St-Pierre-Jolys, St-Eustache, Dominion City, Emerson, etc, venus pour s'associer aux joies de leur vieil ami, et faire leurs souhaits aux héros de la fête.

A table, il y eut des entretiens variés, M. Préfontaine, parent du marié et député de Carillon à la législature de Manitoba, M. Jacques Parent, qui tous deux firent d'aimables discours. M. Ferdinand L'Heureux, de St-Pierre Jolys, fit aussi un joli discours.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,948 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à
JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.